

Faut-il réformer les

LA COUR DES COMPTES PRÉCONISE DE RÉDUIRE LE NOMBRE DES MINIMA SOCIAUX. LE POINT SUR LES PISTES DE RÉFORME POSSIBLES AVEC TROIS EXPERTS. Par Anne-Gaëlle Nicolas-Koch. Photos: Éric Garault/Pascoandco



Florent Gueguen

D. G. de la Fédération nationale d'associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars)

Le revenu de base fait débat

Un tiers des personnes potentiellement bénéficiaires du RSA socle ne le demande pas. Le monde associatif et les politiques s'accordent sur la nécessité de simplifier les minima sociaux, qui s'adressent à très peu de bénéficiaires. Il y a trois réformes possibles: la première, un simple toilettage, en basculant plusieurs minima sociaux ayant peu de bénéficiaires sur d'autres dispositifs, jusqu'à la fusion du RSA socle et de l'allocation de solidarité spécifique (ASS). Réalisée brutalement, cela entraînerait une perte de droits pour les bénéficiaires de l'ASS, hypothèse inacceptable pour les associations. La deuxième, un grand big bang des minima sociaux, avec la création d'une allocation unique, modulable en montant et en droits, pour tenir compte du handicap et de la vieillesse. La troisième, la création d'un revenu de base. Ce scénario remet en cause l'utilité du travail pour les salariés à temps partiel rémunérés au Smic. Dans sa version libérale, il pose la question d'une société duale, composée en partie d'une population considérée comme non employable. La Fnars, hostile à cette division du corps social, plaiderait pour le cumul du revenu de base et celui d'une activité. Reste son coût. Pour bénéficier à ceux qui en ont le plus besoin, il doit être neutralisé par l'impôt pour les plus aisés.

MA CONCLUSION

Soit on pense que le plein-emploi est possible, et il faut simplifier et revaloriser les minima sociaux en limitant la chute de revenus après le chômage. Soit on considère que le chômage est structurel, et se pose alors la question du revenu de base pour les victimes du sous-emploi.

minima sociaux ?



Marion Monnet

Économiste à l'Institut des politiques publiques

Fusionner la prime d'activité avec l'aide au logement et le RSA socle

Nous préconisons la fusion de la prime d'activité (résultant de la fusion du RSA activité et de la prime pour l'emploi) avec le RSA socle et les aides au logement. Ces dernières sont en effet régies par une législation inutilement complexe. De plus, elles alimentent la hausse des loyers, qui bénéficie aux propriétaires. En cause, leur barème: en dessous d'un certain plafond de loyer, les bailleurs peuvent augmenter le loyer sans coût supplémentaire, un euro de loyer supplémentaire se traduisant par un euro d'aide en plus. Et au-dessus de ce plafond, la capture des aides par les bailleurs est favorisée par certains mécanismes: la ségrégation des marchés locatifs, qui facilite l'identification de certaines catégories de bénéficiaires des aides au logement (les étudiants, par exemple); le tiers payant, qui permet à 72 % des propriétaires de les percevoir directement; l'appellation même «aides au logement», qui incite les ménages à prendre un logement plus grand, sans réduire leur budget à ce poste. Dernière critique: les aides s'articulent mal avec les autres minima sociaux et contribuent à pénaliser la reprise d'activité des ménages à bas revenus. En effet, une hausse du revenu d'activité réduit le montant de la prime d'activité, mais aussi celui des aides au logement.

MA CONCLUSION

Fusionner les aides au logement avec la prime d'activité et le RSA socle permettrait de simplifier les dispositifs de soutien aux bas revenus, ce qui limiterait les démarches stigmatisantes, de réduire la captation des aides au logement par les bailleurs et de restaurer les gains à la reprise d'activité.